

Présentation de la Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé – CIF (OMS, 2001)

Concepts de la CIF (CIF-EA*)

Définitions

La CIF est constituée de **deux parties**, comprenant chacune **deux composantes** :

Partie 1 : **Fonctionnement et handicap**

- (a) Fonctions organiques et Structures anatomiques
- (b) Activités et Participation

Partie 2 : **Facteurs contextuels**

- (c) Facteurs environnementaux
- (d) Facteurs personnels

Partie 1

Fonctionnement est un terme générique couvrant les fonctions organiques, les structures anatomiques, les activités et la participation. Il désigne les aspects positifs de l'interaction entre un individu (ayant un problème de santé) et les facteurs contextuels face auxquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux).

Handicap est un terme générique désignant les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation. Il désigne les aspects négatifs de l'interaction entre un individu (ayant un problème de santé) et les facteurs contextuels face auxquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux).

Les **fonctions organiques** sont les fonctions physiologiques des systèmes organiques (y compris les fonctions psychologiques).

Les **structures anatomiques** sont les parties du corps comme les organes, les membres et leurs composantes.

Les **déficiences** désignent des problèmes dans la fonction organique ou la structure anatomique, manifestés par un écart ou une perte importante (écart par rapport à des normes statistiques établies).

*Au cours de l'enfance et de l'adolescence, les déficiences peuvent aussi se manifester par des **retards** ou des **décalages** dans l'apparition des fonctions organiques au cours du développement.

Une **activité** signifie l'exécution d'une tâche ou d'une action par une personne.

Les **limitations d'activité** désignent les difficultés qu'une personne peut rencontrer pour mener une activité.

La **participation** signifie le fait de prendre part à une situation de vie réelle.

Les **restrictions de participation** désignent les problèmes qu'une personne peut rencontrer pour participer à une situation réelle.

*Au cours de l'enfance et de l'adolescence, des limitations d'activités et des restrictions de participation peuvent aussi se manifester par des **retards** ou des **décalages** dans la réalisation des activités et de la participation.

Partie 2

Les **facteurs contextuels** constituent le contexte global de la vie d'un individu. Il existe deux types de facteurs contextuels : les facteurs personnels et les facteurs environnementaux.

Les **facteurs environnementaux** constituent l'environnement physique, social et attitudinal dans lequel les gens vivent et mènent leur vie.

Le code qualificatif associé aux facteurs environnementaux indique dans quelle mesure un facteur est un **facilitateur** ou un **obstacle**.

Les **facteurs personnels** décrivent les spécificités de l'individu : sexe, âge, condition sociale, expériences de la vie, attentes et objectifs, etc ... Ces facteurs ne sont pas classifiés dans la CIF pour des raisons éthiques mais peuvent être intégrés dans des applications de la CIF.



